

Vais je perdre la garde des enfants

Par Soso6630, le 20/04/2022 à 21:06

Bonsoir, nous sommes en séparation avec mon concubin (non marié et non pacsé) et allons vendre notre maison mais finissons des travaux dans la maison. Nous avons deux enfants 13 et 14 ans. J'ai trouvé un appartement pour début mai à 20km de cette maison et proche du lycée de mon fils, je voulais mettre ma fille au collège à côté. Mon concubin n'est pas d'accord, il veut que les enfants restent dans la maison jusqu'à la vente et veut pas qui vienne avec moi en attendant la vente. Donc je pars dans cette appartement seule en partie car je vais participer à préparer la maison. Mon concubin veut une garde alternée de 15 jours alors qu'il veut habiter par la suite à 30km de mon futur domicile et ferai faire 1h de bus matin et soir à mon fils et décide même de le rapprocher vers son futur logement. Je suis pas d'accord. Je vais saisir le JAF. Que dois je faire ou ne pas faire vis à vis de mes enfants en attendant le JAF? Je précise je dors sur un matelas par terre depuis deux mois et lui se prend le lit et la chambre, je n'en peux plus. Mes enfants veulent vivre avec moi. Il est très impulsif déjà porté plainte il y a 5 ans pour violence. Merci pour votre réponse

Par Marck.ESP, le 20/04/2022 à 21:27

Bonsoir

Désolé de vous décevoir, mais c'est vraiment au JAF de trancher. Votre avocat peut vous aider pour une saisie en urgence.

https://cirpa-france.fr/quelle-urgence-devant-jaf/

Par Soso6630, le 20/04/2022 à 22:01

D'accord merci. Je pense voir un avocat c'est le mieux! Cordialement